



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question au Gouvernement n° 3486

Texte de la question

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Dino Cinieri. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et j'y associe mon collègue ligérien Paul Salen.

Monsieur le ministre, la rentrée, vous le savez, approche à grands pas pour les étudiants, avec toutes les dépenses qu'elle induit : frais d'inscription, de transport, sans oublier la recherche d'un logement dont on sait le coût élevé. Au fil des ans, le logement est devenu le poste principal de dépenses des étudiants, représentant en moyenne 50 % de leur budget annuel.

C'est un sujet particulièrement sensible pour les étudiants et leurs familles, notamment ceux des classes moyennes : je vois bien dans mon département de La Loire qu'elles y consacrent un budget très important.

Dans ce contexte, les mesures que vous avez prises cet été concernant les conditions de vie étudiantes viennent à point nommé. Le 29 août, confirmant une promesse du Président de la République, vous avez annoncé le versement d'un dixième mois de bourse. Enfin, il y a seulement quelques jours, vous avez dévoilé des mesures concernant le logement étudiant, tant sur la construction de nouveaux logements dans la continuité du plan Anciaux, que sur la réduction du coût du logement dans les budgets de nos étudiants.

Nous pouvons tous en témoigner dans cet hémicycle, l'amélioration des conditions de vie étudiante est une condition essentielle de la réussite de nos jeunes. Car si nous comprenons tous la nécessité de mieux gérer nos dépenses publiques, nous ne pourrions le faire au détriment de notre jeunesse.

La France doit préserver la richesse et la qualité de son enseignement supérieur, elle doit continuer à croire et à investir dans sa jeunesse, dans la recherche, faire en sorte que ses étudiants soient dans les meilleures conditions possibles pour réussir leurs études et construire leur projet professionnel.

Dans ce contexte, monsieur le ministre, pourriez-vous nous détailler les mesures que vous avez prises récemment, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Wauquiez, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, l'amélioration des conditions d'études est notre priorité dans cette rentrée universitaire. Faire des études dans l'enseignement supérieur a un coût. Ce n'est pas évident à financer pour les familles, à plus forte raison pour les familles des classes moyennes et modestes.

Nous avons donc essayé de travailler dans deux directions.

Premièrement, pour la première fois, les étudiants percevront cette année dix mois de bourse. L'enseignement supérieur a changé : on étudie désormais à l'université pendant dix mois. Or nous ne versions que neuf mois de bourse ; et surtout, nous n'étions pas présents au moment de la rentrée. Cette année, grâce au versement de ce dixième mois - c'était un engagement fort du Président de la République -, ce sont près de 600 000 étudiants que nous aidons à financer leur entrée dans l'enseignement supérieur et, du coup, à accéder à l'ascenseur social.

La seconde direction concerne le logement dont vous avez rappelé l'action du député Jean-Paul Anciaux en la matière. Vous le savez bien en tant qu'élus du département de La Loire, le logement est le principal poste de dépenses pour nos étudiants. Nous avons donc essayé de construire un dispositif qui ne coûtera rien à l'État

dans la mesure où il est entièrement financé par un investissement des banques et de la Caisse des dépôts et consignations. Il repose sur une idée de bon sens : par le biais d'un fonds, nous allons avancer le mois de garanties qui est demandé à nos étudiants. Ce sont ainsi 500 à 600 euros qui seront économisés sur le coût de la rentrée. Par ailleurs, ce fonds se portera caution solidaire pour les étudiants dont les familles ne peuvent pas le faire.

Ce dispositif sera expérimenté sur l'académie de Lyon et Saint-Étienne et sur celle de Lille. Si la réussite est au rendez-vous, l'objectif est de pouvoir l'étendre dès 2012.

En matière de jeunesse, on entend beaucoup de beaux discours, et notamment dans l'opposition.

M. Michel Issindou. Eh oui !

M. Laurent Wauquiez, *ministre*. Ici, il ne s'agit pas de paroles, mais d'actes concrets dès cette année.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3486

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 septembre 2011